

Ste. Anne au moyen du télescope, et avaient aperçu une chaloupe, dont les hommes étaient occupés à relever l'embarcation renversée.

Peu d'instants après l'annonce de cette nouvelle, la chaloupe qui portait la triste dépouille entra dans la Rivière Ouëlle et y répandit la consternation.

M. l'abbé François-Amable-Ludger Têtu, né à la Rivière-Ouëlle, le 17 octobre 1847, était fils du Docteur Ludger Têtu et de dame Clémentine Dionne. Après avoir terminé son cours classique au collège de Ste. Anne, en 1868, il entra dans l'état ecclésiastique, l'année suivante. Ordonné prêtre, à la Rivière-Ouëlle, le 22 juin 1873, le même jour que son frère l'abbé Henri Têtu, sous-secrétaire de l'Archevêché, il continua de professer au collège de Ste. Anne où il fit la Rhétorique jusqu'à la fin de l'année scolaire 1874. Sa santé l'obligea alors d'abandonner l'enseignement, et il fut nommé vicaria de Chisoutimi; mais sa vocation pour la vie de collège et le professorat l'y suivit, et ne fit que s'y développer davantage. Aussitôt que ses forces le lui permirent, il retourna de nouveau au collège de Sainte-Anne (septembre 1875), dans l'intention de consacrer le reste de ses jours à l'éducation de la jeunesse. On lui avait confié la classe des Belles-Lettres, et c'est au moment où ses talents mûris par l'expérience allaient rendre les services les plus utiles, qu'une mort prématurée est venue l'enlever à l'institution à laquelle il faisait honneur.

Les qualités qui distinguaient M. l'abbé L. Têtu, comme professeur, prenaient leur source dans une franchise et une amabilité de caractère qui lui attachaient le cœur de ses élèves, il lui donnait sur eux un ascendant irrésistible. Aussi, un des directeurs du collège nous disait: qu'il réussissait à se faire un ami de chacun de ses élèves, et qu'aucun d'eux, même les plus rebelles, n'avaient pu résister à sa douce influence. Il avait aussi le don d'inspirer une vive émulation dans sa classe, de toujours intéresser ses élèves par une parole facile, et un enseignement lucide et attrayant. Il n'est pas étonnant que, sous une pareille direction, ses classes fissent des progrès rapides.

Avec d'aussi précieuses qualités de l'esprit et du cœur, on peut juger quel devait être le charme de ses relations avec ses confrères. D'un caractère toujours égal, et d'une gaieté qui ne se démentait jamais, il était, selon l'expression vulgaire, *la joie de la maison*.

Nous avons été témoin de la douleur incontestable, de la vraie désolation dans lesquelles sa mort inattendue a plongé ses confrères. D'une piété angélique, il portait sur sa figure le reflet de sa belle âme. On peut dire que le sourire était permanent sur ses lèvres, et son arrivée au milieu de cercles où il se rencontrait était le signal de l'entrain et de la joie. Il était le témoignage frappant de la vérité de ces paroles de l'Esprit-Saint: *Latetur cor querentium Dominum* (Ps. CIV, 3). "Le cœur de ceux qui cherchent le Seigneur est toujours dans la joie." Aussi, malgré les angoisses par lesquelles il a dû passer son dernier moment, le sourire semblait encore errer sur ses traits jusqu'à l'instant où il a été déposé dans sa tombe.

Dieu qui tempère toujours ses coups, même lorsqu'il frappe, a ménagé une grande consolation à sa famille dans ce malheur, en permettant de retrouver ses restes et de leur donner la sépulture ecclésiastique. Il repose dans l'église de la Rivière Ouëlle, où ses funérailles ont eu lieu, mercredi, 26 juillet, au milieu d'un grand concours de parents, d'amis et de membres du clergé, à la tête desquels on remarquait Sa Grandeur Mgr. l'Archevêque de Québec.

Au nombre des membres du clergé présents on distin-

guait: M. le g. v. Poiré, supérieur du collège de Ste. Anne, M. le g. v. Thibault, curé de St. Denis, MM. les curés. N. T. Hébert, D. Martineau, E. Dufour, P. Patry; MM. V. Sorin et D. Lévesque, du Séminaire de St. Sulpice de Montréal; Ls. Nadeau et L. N. Bégin, du Séminaire de Québec; les prêtres et ecclésiastiques du collège Ste. Anne, etc., etc. On comptait en tout quarante membres du clergé.

La levée du corps fut faite par M. Patry, curé de St. Paschal. Le service a été chanté par M. Geo. Casgrain, curé de St. Jean De-chaillons, parent du défunt. Avant de faire l'absoute, Sa Grandeur Mgr. l'Archevêque a prononcé d'une voix souvent entrecoupée de sanglots, l'éloge du regretté défunt, et a adressé à la famille et aux paroissiens, fléchies d'admirables paroles de consolations.—R. I. P.

"L'Événement" et la "Gazette des Campagnes"

Voici ce que répond M. l'écrivain de l'*Événement*, en réplique à ce que nous lui disions dans le numéro de la *Gazette des Campagnes* du 20 juillet:

"La *Gazette des Campagnes* est mécontente des remarques que nous avons faites sur son compte, il y a quelques jours. Elle avance, mais elle serait fort en peine de le prouver, que plusieurs de nos amis de Kamouraska avaient avoir été dupés et n'ont que des paroles de félicitations à offrir à M. Roy.

"Quand on fait de semblables avancées, sans pouvoir les maintenir ensuite, la *Gazette* doit comprendre qu'on s'expose à se faire donner des noms; qu'elle y réfléchisse!"

Vraiment, M. l'écrivain de l'*Événement*, vous n'êtes pas sérieux, pour oser dire que nous serions fort en peine de prouver nos avancées. Voudriez-vous, pour satisfaire votre incrédule, nous obliger à manquer de convenance en publiant des noms à l'appui de nos avancées: ce serait un peu fort, sans être certain par ce moyen de vous convaincre. Nous vous avisons de venir dans le comté de Kamouraska, et nous sommes certain que, par vous-même, vous aurez amplement occasion de vous assurer de la vérité de nos avancées: nous vous en faciliterons d'ailleurs nous-mêmes la tâche; nous profiterons en outre de votre présence ici pour éclaircir les points qui nous ont attiré, de votre part, de sérieuses remontrances.

"Nous ne vous contestons certes pas le droit de défendre les intérêts agricoles, dit encore M. l'écrivain de l'*Événement*. Tout ce qui peut tendre à donner de l'impulsion à l'agriculture, à améliorer le sort de nos cultivateurs, à développer, les ressources de nos campagnes, mérite l'approbation des véritables et sincères amis du pays."

Pouvons-nous défendre tous les intérêts agricoles sans aborder ce qui de loin touche à la politique? Evidemment non, ce serait se priver dans la discussion d'une force considérable, et n'arriver qu'à de faibles résultats; car tout ce qui tient uniquement à la science agricole resterait sans efficacité: d'où il résulte qu'un journal agricole, à ce point de vue seulement, doit s'en occuper. Conséquemment nous devons pénétrer dans ce qui peut avoir une influence bonne ou mauvaise sur l'agriculture, afin de combattre ce qui lui est nuisible et provoquer ce qui lui serait utile, sans craindre de nous heurter contre les ombrageuses susceptibilités de notre défiant confrère de l'*Événement*. La *Gazette des Campagnes* ne saurait pour cela être le théâtre de ces luttes mesquines, de ces guerres à coups d'épingle dont certains journaux donnent souvent le triste exemple: de ces journaux, disons-nous, qui voudraient substituer leur autorité à celle de l'Eglise, et qui semblent vouloir remplacer le prêtre, même à la Chaire de vérité. Nous aurons encore assez d'énergie pour lutter contre les dangereuses complaisances de ces feuilles qui ne veulent de liberté que pour elles-mêmes ou leurs amis, et qui, sous prétexte de défendre les intérêts du peuple — du peuple des campagnes surtout — le trompent le plus souvent.